

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 mai 2011

---

PERMIS EXCLUSIFS DE RECHERCHES D'HYDROCARBURES, EXPLORATION  
ET EXPLOITATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL - (n° 3392)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 13

présenté par

M. Yves Cochet, M. Mamère, Mme Poursinoff et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Compléter cet article par les mots :

« terrestre et marin. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Des explorations ont lieu depuis 2002 au large de la Guyane pour l'évaluation du potentiel d'un gisement de pétrole offshore. La délivrance d'un permis de forage à l'entreprise britannique Tullow est une menace pour le littoral guyanais. L'exploration minière marine met en danger tout l'écosystème aquatique.